

Annexe VI
ATTESTATION DESCRIPTIVE DU PARCOURS SUIVI

**Formation préparatoire au diplôme d'Etat
d'éducateur technique spécialisé**

Le directeur de l'établissement de formation :

Atteste que

INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT	
Nom(s) patronymique :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	

A accompli un parcours de formation dont le descriptif figure dans l'annexe jointe (annexe a)

INFORMATIONS GENERALES SUR LA FORMATION:	
Autorités responsables de la formation et de la certification	<u>Pour la formation :</u> Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur <u>Pour la certification :</u> Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Conditions d'accès à la formation	Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes : a) être titulaire du baccalauréat ; b) ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ; c) ou bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.
Durée du parcours complet	6 semestres
Niveau du diplôme	– diplôme du premier cycle au grade de licence

DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

	– niveau II du RNCP – 180 crédits européens
Le diplôme d'Etat atteste de la maîtrise de quatre domaines de compétences (DC)	DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé DC 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé DC 3 : Communication professionnelle DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Année académique

Fait à

le

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812296A au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé.

Annexe a - DESCRIPTIF DU PARCOURS SUIVI

INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT	
Nom(s) patronymique :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	
Domaines de compétences validés préalablement l'entrée en formation (suite au positionnement des acquis conformément à l'article 5 de l'arrêté SSAA1812296A relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé)	DC1 ☐ DC2 ☐ DC3 ☐ DC4 ☐ Précision(s) sur les raisons justifiant la validation de ces DC:

SEMESTRE 1 2 3 4 5 6 (entourer le choix)

Intitulés des modules de formation	Domaines de compétences correspondants	Crédits européens correspondants

Date Cachet

Signature

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812296A relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé.

Annexe VII
SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME		
1.1	Nom(s) patronymique :	
1.2	Prénom(s) :	
1.3	Date de naissance :	
1.4	Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME		
2.1	Intitulé du diplôme	Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
2.2	Principaux domaines d'études couverts par le diplôme	- sciences humaines et sociales, droit, économie - méthodes et techniques professionnelles en travail social - connaissances des politiques sociales (enjeux, interactions, acteurs, dispositifs,...) - analyse pluridisciplinaire des situations individuelles, collectives et de territoire
2.3	Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme	Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur
2.4	Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité	
2.5	Nom et statut de l'établissement dispensant la formation	

2.6	Langue(s) de formation/d'examen	
-----	---------------------------------	--

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE DIPLOME		
3.1	niveau du diplôme	– diplôme du premier cycle au grade de licence – niveau II du RNCP – 180 crédits européens
3.2	Durée officielle du programme	6 semestres
3.3	Conditions d'accès	Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes : a) être titulaire du baccalauréat ; b) ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ; c) ou bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RESULTATS OBTENUS		
4.1	Organisation des études	(régime de formation de l'étudiant) ☐ initiale ☐ continue
4.2	Exigences du programme	Le diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé atteste des capacités professionnelles pour intervenir en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique. S'inscrivant dans une démarche éthique, l'éducateur technique spécialisé accompagne dans le respect de l'altérité et de la singularité des personnes. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion. Parce qu'inscrit dans un métier de relation, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles. L'éducateur technique spécialisé exerce les fonctions suivantes : – accompagnement éducatif de la personne et du groupe – élaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle – encadrement technique d'activités professionnelles – contribution à la compréhension et à l'évolution de son

		environnement professionnel Pour exercer ces fonctions, les compétences visées sont : Domaine de compétences 1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé : <u>Relation éducative:</u> – Instaurer une relation éducative – Favoriser une dynamique de groupe – Garantir à chaque personne sa place au sein du groupe dans le respect des autres – Contribuer au développement de l'autonomie de la personne – Favoriser le développement de l'identité sociale et de compétences professionnelles de la personne – Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une dimension éthique <u>Accueil:</u> – Analyser les situations d'accueil – Mettre en place les conditions d'accueil de la personne et du groupe – Mobiliser des ressources adaptées aux besoins et aux capacités de la personne <u>Accompagnement au projet:</u> – Mobiliser des techniques de médiation éducative favorisant la relation – Construire un projet personnalisé avec la personne, son représentant légal et l'équipe pluridisciplinaire – Mettre en œuvre différentes modalités d'accompagnement – Organiser la mise en œuvre du projet personnalisé – Evaluer et ajuster la mise en œuvre du projet personnalisé – Soutenir l'accès aux droits Domaine de compétences 2 - Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé <u>Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production</u> – Créer les conditions relationnelles, techniques et matérielles favorisant une dynamique d'équipe – Elaborer des situations d'apprentissage en lien avec les besoins et les potentialités des personnes – Animer des séquences d'apprentissage selon une méthodologie et une pédagogie adaptées au public – Organiser un environnement de travail, d'activités et d'apprentissage adapté aux personnes – Organiser les postes de travail et d'apprentissage adaptés aux personnes
--	--	---

	– Organiser le travail, la production, l'activité en prenant en compte la singularité des personnes, la dynamique de l'équipe et les contraintes externes – Transmettre de façon adaptée des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire techniques en tenant compte des exigences de l'activité ou du travail – Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production dans le respect de la personne et du groupe – Evaluer les situations d'apprentissage proposées <u>Méthodologie de l'intervention</u> – Organiser des interventions socio-éducatives individuelles et collectives – Mettre en place le diagnostic des aspirations et attentes de la personne en lien avec le parcours d'insertion socioprofessionnelle – Evaluer les compétences des personnes dans le cadre d'activités sociales et professionnelles ou d'un métier – Contribuer à la mise en œuvre du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne dans le cadre d'un travail d'équipe pluriprofessionnelle, pluridisciplinaire – Conduire les étapes du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne en lien avec ses connaissances techniques – Construire un projet de formation adapté aux besoins de la personne et en adéquation avec son parcours – Identifier et évaluer les risques ou atteintes à la santé des situations de travail et celles des personnes – Déployer une démarche de prévention – Evaluer le parcours d'insertion socioprofessionnelle et le réajuster avec la personne Domaine de compétences 3 - Communication professionnelle – Adopter une démarche réflexive – Gérer, rédiger et transmettre de l'information – Appréhender et mobiliser l'environnement numérique – S'inscrire dans un travail d'équipe Domaine de compétences 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – Construire un parcours d'inclusion sociale et d'initiation ou d'insertion socioprofessionnelle avec la personne – Mobiliser les ressources internes et externes au service du projet de la personne – Représenter son service, son établissement, son institution – Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et
--	--

DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

		partenariales – Construire ou participer à un réseau d'acteurs socioprofessionnels – Développer des actions partenariales et en réseau – Contribuer à la réalisation de diagnostics territoriaux – Développer et transférer ses connaissances professionnelles – S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques – Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux.
--	--	---

4.3	Précisions sur le programme		
Enseignements/modules de formation		Domaine de compétences	Crédits ECTS
SEMESTRE 1			
SEMESTRE 2			
SEMESTRE 3			
SEMESTRE 4			
SEMESTRE 5			
SEMESTRE 6			
Epreuves de certification			
- Etude de relation éducative (présentation écrite et soutenance orale) - Mémoire de pratique professionnelle (présentation écrite et soutenance orale)		DC 1	
- Mise en situation pratique sur site qualifiant (soutenance orale)		DC 2	

DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

- Etude de situation (écrit)			
- Elaboration d'une communication professionnelle (écrit)		DC 3	
- Analyse d'un travail en équipe pluriprofessionnelle (écrit)			
- Dossier à partir d'un questionnaire en lien avec le terrain (présentation écrite et soutenance orale)		DC 4	
- Epreuve de contrôle de connaissances (écrit)			
	Total	6 semestres	180
4.3.1	Enseignements complémentaires (éventuellement)		

4.4 Système de notation, et si possible informations concernant la répartition des notes : **NON APPLICABLE**

4.5 Classification générale du diplôme : Non applicables (mentions)

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME		
5.1	Accès à un niveau d'études supérieur :	Admission sur dossier : Master 1 Admission sur épreuves : CAFDES Admission sur dossier et entretien : DEIS
5.2	Statut professionnel (si applicable)	RNCP : niveau 2 Niveau européen : 6

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
6.1	Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant:	<u>6.1.1 Lieux de formation pratique:</u> - première période de formation pratique (au moins 8 semaines obligatoires, sur un ou deux sites qualifiants) : - deuxième période et troisième périodes de formation pratique (48 semaines, sur un, deux ou trois sites qualifiants) : <u>6.1.2 Séjour(s) à l'étranger :</u> <u>6.1.3 Régime des études :</u>

DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

6.2	Autres sources d'information	Site internet de l'établissement : Site internet du ministère :
-----	------------------------------	--

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT

7.1	Date :	
7.2	Signature	
7.3	Qualité du signataire	
7.4	Tampon ou cachet officiel	

8. INFORMATION SUR LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

